



Saint-Martin-de-Varreville

Plage Face au Monument Leclerc

Qualité et vulnérabilité des eaux de baignade

La réalisation des profils de vulnérabilité des eaux de baignade est une obligation réglementaire imposée par la Directive n°2006/7/CE. Sous la responsabilité des collectivités, les profils doivent répondre aux 3 objectifs suivants :

Comprendre

Identifier et hiérarchiser "les sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux de baignade et d'affecter la santé des baigneurs".

Agir

Définir les "mesures de gestion à mettre en œuvre pour assurer la protection sanitaire de la population et définir des actions visant à supprimer ces sources de pollutions".

Prévenir

Prévenir les risques sanitaires, alerter la population et améliorer la qualité des eaux de baignade pour atteindre une "qualité suffisante" en 2015 (Directive 2006/7/CE).

Identification des sources potentielles de pollution



Fond de carte : ORTHO50-2007, Département de la Manche.

Caractéristiques de la zone de baignade

- Plage non surveillée
- Accès handicapé (néant)
- Promenade équestre autorisée
- Equipements sanitaires (néant)
- Les chiens doivent être tenus en laisse

LÉGENDE

- Point de prélèvement ARS
- Rejet pluvial
- Cours d'eau / Réseaux de canaux et fossés

SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION

① Numéro d'identification

POTENTIEL IMPACT

- Très important
- Important
- Moyen
- Faible
- Non évalué

Actions et mesures de gestion

→ Actions curatives

- 1 2 Poursuivre la mise en conformité des installations d'Assainissement Non Collectif
- 1 3 Poursuivre la mise en conformité des installations d'élevages agricoles à la réglementation en vigueur
- 3 4

- 1 3 4 Limiter l'accès du bétail dans le lit des cours d'eau

→ Actions préventives

- 1 3 4 Caractériser les écoulements en période estivale du ruisseau du By et des taret lors de l'ouverture exceptionnelle des vannes à la suite d'intenses précipitations (mesures de débits et investigations sur la qualité bactériologique)

Le suivi de la qualité et son historique

Recommandations

Eviter la baignade ou les jeux dans les écoulements des cours d'eau et émissaires pluviaux sur le littoral, notamment après des épisodes pluvieux.

Informations

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

À la mairie
Le bourg
50 480 SAINT-MARTIN-DE-VARREVILLE
Tél : 02.33.41.42.33

Sur internet

- manche.fr
- www.environnement-sante-manche.org
- www.ars.basse-normandie.sante.fr

Création - Conception : SMBCG / CGSD / ARS de Basse-Normandie

